

# Aides financières aux Vacances

**Que vous soyez organisateurs ou parents,  
pour tout savoir sur les centres de loisirs pour enfants, avec ou sans hébergement,  
contactez C' Les Vacances pour Tous au 04 76 36 14 71**

Tableau récapitulatif des principales aides financières pouvant être sollicitées  
afin de financer une partie des séjours de vacances.

## Organismes

## Collectivités

## Aides possibles

Commune ou Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)	Aide variable selon les communes à solliciter dans le cadre des secours
Département / Aide Sociale à l'Enfance (A.S.E.)	Si l'enfant est en famille d'accueil, solliciter l'A.S.E.
Commission des droits et de l'autonomie (CDAPH) via les services autonomie du Département	La solliciter dans le cadre de la <b>prestation de compensation (PCH)</b> : aide spécifique ou exceptionnelle pour les vacances adaptées ou aide pour les surcoûts liés aux transports.  La solliciter pour aide financière par rapport à <b>l'allocation d'éducation pour l'enfant handicapé</b> et ses compléments dont bénéficie l'enfant.
Conseil régional Rhône - Alpes	<b>Jeunes en vacances</b> : pour les jeunes de 16 à 25 ans, dispositif de droit commun <a href="#">d'aide au départ en vacances été et hiver.</a>

**Pour tout savoir sur le tourisme adapté en Rhône- Alpes :**  
**consultez le site [rhonealpes-tourisme.com](http://rhonealpes-tourisme.com)**

## Organismes sociaux

<p><b>Caisses d'allocations familiales (C.A.F.)</b> www.caf.fr</p>	<p>La CAF peut attribuer une aide sous forme de bons vacances sous conditions de ressources. Des aides complémentaires peuvent être accordées comme l'aide exceptionnelle ou l'aide au premier départ.</p> <p>Avec le <a href="#">réseau Passerelles</a>, la CAF soutient le départ en vacances des familles ayant un enfant en situation de handicap.</p>
<p><b>Agence nationale pour le chèque Vacances (A.N.C.V.)</b> www.ancv.com</p>	<p><a href="#">L'action sociale de l'ANCV</a> regroupe 4 principaux programmes : les aides aux projets vacances, la Bourse Solidarité Vacances, les Seniors en Vacances et Départ18:25.</p>
<p><b>JPA (Jeunesse en Plein Air)</b></p>	<p>En partenariat avec l'ANCV, <a href="#">la JPA (Jeunesse en Plein Air)</a> aide au séjour des enfants en situation de handicap en centres de vacances (type "colos") et de loisirs (type "mini camps") pendant les congés scolaires</p>
<p><a href="#">Mutualité sociale agricole (M.S.A.) Alpes du Nord</a></p>	<p>Dispositif d'aide aux vacances et aux loisirs pour les enfants, les familles, les seniors et leurs aidants.</p>
<p>Caisse primaire d'assurance maladie (C.P.A.M.) Caisse de retraite Caisse de retraite complémentaire</p>	<p>Aide possible variable selon les caisses dans le cadre des aides extra-légales. Financement des services d'accueil temporaire de vacances adaptées (S.A.T.V.A.).</p>
<p>Mutuelles</p>	<p>Aide variable selon les caisses. Idem.</p>
<p>Comités d'entreprise (C.E) ou comités d'oeuvres sociales (C.O.S., C.G.O.S.)</p>	<p>Variable selon les organismes. Selon les orientations prises par le comité, aide à solliciter par le salarié ou le parent salarié</p>

**Pour aller plus loin :**  
consultez [le guide de l'UNAT](#) (Union Nationale des Associations de Tourisme et de plein air)